

PERCE-NEIGE

VOUS INFORME

Septembre 2025

Chers parents,

Cela fera bientôt 1 mois que la vie a repris son cours pour les 1 006 élèves à l'école du Perce-Neige. Nous tenons à vous remercier pour votre soutien qui est essentiel pour aider l'équipe-école à offrir un milieu de vie rassurant, sécuritaire et stimulant à tous les élèves. Le 16 septembre a eu lieu l'assemblée générale des parents où les places des membres parents sortants du conseil d'établissement ont été comblées. Voici les membres de votre conseil d'établissement 2025-2026 :

Directions : Geneviève Pagé
Ann-Mélanie Matte

Parents : Mathieu Bisson
Marie-Ève Blanchard
Olivier Cantin (**vice-président**)
Emmanuelle Cardinal
Laurie Gingras (**comité de parents CSS**)
Alexandra Hallé (**comité EHDAA**)
Marie-Claude Juneau-Paquet (**Prés.**)
Dominique St-Amant

SDG : Katrine Chenard

Soutien : Valérie Lefort (**secrétaire**)
Geneviève Julien

Parents substitués : Meheza Essie Bali
Melissa Julien

Enseignants : Julie Morin
Marlène Julien
Carl Moffet
Louis Lemieux

Communautés : Stéphanie Trépanier
(**CERF Volant de Portneuf**)

Soyez attentifs aux parutions du journal *Perce-Neige vous informe*, de nombreuses informations importantes y seront publiées tout au long de l'année!

La direction

ARRIVÉE À L'ÉCOLE

Nous vous rappelons que les enfants doivent arriver à l'école **à partir de 7 h 50 le matin** et **à partir de 12 h 42 le midi**. Avant ces heures, aucune surveillance n'est assurée, et l'école **ne peut être tenue responsable** des incidents pouvant survenir.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous invitons à **vérifier l'heure de départ de la maison** afin d'assurer la sécurité de votre enfant.

CIRCULATION INTERDITE

La circulation est interdite sur la rue de la Fabrique aux heures prévues depuis le début de l'année scolaire, et ce, jusqu'à la fin de l'année.

Il est également strictement interdit de se stationner sur la rue Sainte-Anne, en bordure du 4 Saisons.

7 h 40 à 8 h 15
14 h 50 à 15 h 25



MÉDICAMENTS À L'ÉCOLE

La distribution de médicaments à l'école est une mesure exceptionnelle. Lorsque c'est nécessaire, un formulaire d'autorisation doit être rempli par le parent.

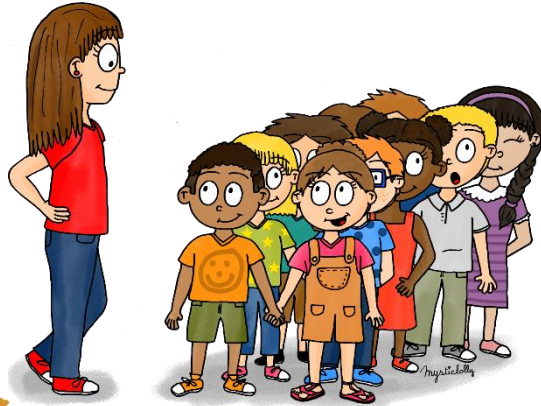
Veuillez communiquer avec M^{me} Lucie Paquet au 418 873-2151, poste 5262, ou par courriel à eppn@cssportneuf.gouv.qc.ca.

Le médicament prescrit doit être placé dans son contenant original, prêt à être administré selon la posologie indiquée.



RENTÉE PRÉSCOLAIRE

- Sécurisez votre enfant en lui rappelant l'horaire de la journée;
 - Évitez de dire que ce sera facile ou difficile chaque enfant vivra la transition à sa façon;
 - Encouragez-le et félicitez ses efforts dans ce qu'il entreprend;
 - Soyez sensible aux questions et au comportement de votre enfant;
- Demeurez rassurant, car votre enfant a besoin de vous pour aborder cette transition de façon positive.



SITE INTERNET

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET RÉGULIÈREMENT!

Convivial et riche en ressources utiles, le site de l'école est un outil incontournable pour rester informé. Vous y trouverez des documents pratiques, des nouvelles importante et bien plus encore. [Notre école | École du Perce-Neige \(gouv.qc.ca\)](http://Notre école | École du Perce-Neige (gouv.qc.ca))

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La prochaine rencontre de votre conseil d'établissement aura lieu le mardi 28 octobre 2025, à 19 h 15, à l'agora du pavillon St-Charles. Si vous désirez y assister, communiquez avec le secrétariat du pavillon St-Charles au 418 873-2151, poste 2192.

RÈGLEMENT D'AUTOBUS

Nous vous rappelons qu'il n'est pas possible pour les élèves qui prennent l'autobus d'avoir du matériel tel que : de gros bricolages, des instruments de musique, des bâtons de hockey ou tout autre gros objet dans les mains.

Pour toutes autres questions en lien avec le transport scolaire, nous vous invitons à visiter le site du Centre de services scolaire de Portneuf en cliquant sur le lien suivant : [Transport scolaire | Centre de services scolaire de Portneuf \(gouv.qc.ca\)](http://Transport scolaire | Centre de services scolaire de Portneuf (gouv.qc.ca))

RAPPEL – SERVICE DE GARDE

Pour les enfants inscrits au service de garde en fin de journée, les parents doivent avertir le service de garde de l'absence de leur enfant avant 8 h le matin même du changement. Si le service de garde n'a pas reçu de message de la part du parent, l'enfant sera gardé au service de garde par sécurité.

Pour les déclarations d'absence au service de garde avant 8 h, vous devez utiliser l'adresse courriel suivante : sdgharicotrose@cssportneuf.gouv.qc.ca ou laisser un message sur la boîte vocale du service de garde du pavillon de votre enfant.

JOURNÉE NATIONALE DE VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION



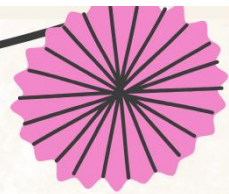
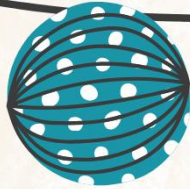
Le 30 septembre prochain marque la **Journée nationale de la vérité et de la réconciliation**. À

cette occasion, nous invitons les élèves à porter un chandail orange, s'ils le peuvent, en signe de solidarité.

Cette journée vise à sensibiliser aux conséquences intergénérationnelles des pensionnats autochtones sur les individus, les familles et les communautés. Elle est aussi l'occasion de promouvoir le message fondamental : **« Chaque enfant compte »**.

Le chandail orange est devenu un symbole puissant de la dépossession culturelle, de la perte de liberté et de l'atteinte à l'estime de soi vécues par des générations d'enfants autochtones. En portant cette couleur, nous honorons leur mémoire et affirmons notre engagement envers la vérité, la réconciliation et le respect des cultures autochtones.

Voici une courte vidéo pour expliquer pourquoi on encourage les gens à porter le chandail orange lors de la journée du 30 septembre : L'histoire derrière le chandail orange, avec Karl-Antoine Suprice | MAJ



CHORALE

DU PERCE-NEIGE



Inscriptions jusqu'au 1er octobre

POUR LES ÉLÈVES DE 2E À 6E ANNÉE

SESSION D'AUTOMNE : DU 1ER OCTOBRE
AU 17 DÉCEMBRE (CONCERTS COMPRIS)

PRATIQUE : MERCREDI MIDI DE 11 H 22 À 12 H 42

LOCAL : 056, PAV. PERCE-NEIGE

CONCERTS : 17 DÉCEMBRE

COÛT : 150 \$/SESSION

L'ÉLÈVE QUI S'INSCRIT S'ENGAGE À ÊTRE
AUX PRATIQUES ET AU SPECTACLE.

ENEZ NOMBREUX !



Madame Sylvie Deveault,
cheffe de chœur
Madame Nana Esther
Pineau, pianiste



Saviez-vous que?

L'école Perce-Neige accueille maintenant 4 classes TSA (Trouble du spectre de l'autisme). Chacune de ces classes comptent 7 élèves âgés entre 5 et 12 ans. Plusieurs merveilleuses intervenantes gravitent autour d'eux tous les jours afin de les faire grandir dans un environnement calme et adapté à leurs besoins.

L'autisme, c'est un fonctionnement du cerveau différent de celui des personnes dites "neurotypiques" (c'est-à-dire des personnes sans trouble). Cela signifie qu'un enfant autiste ne perçoit pas le monde qui l'entoure de la même manière que ses camarades.

L'autisme n'est pas une maladie mentale, mais un trouble neurologique qui se traduit par :

- Des difficultés de communication (trouble du langage, obstacle à la compréhension, contact visuel compliqué);
- des interactions sociales limitées (perception et compréhension différentes des émotions);
- des comportements spécifiques (développement de gestes répétitifs appelés "stéréotypie", intérêt restreint à un sujet particulier).

Saviez-vous qu'il existe une belle diversité d'autisme? En fait, il existe autant de forme d'autisme que de personnes autistes.

L'autisme est souvent identifié par la couleur bleue. La couleur bleue n'est pas choisie au hasard pour symboliser l'autisme. C'est une couleur qui apporte du calme et du réconfort, deux qualités dont ces personnes ont besoin pour être le plus en sérénité et en confiance.

Les personnes autistes ont besoin de vous pour se sentir bien. Votre regard, vos façons d'entrer en relation avec eux et votre acceptation sans jugement font une belle différence dans leur compréhension de l'environnement et des gens qui les entourent.

RALLYe

2025



Joie

apprendre



Rire

Partage



VÊTEMENT DE LA VOIE LACTÉE

La Voie Lactée fera une nouvelle commande de vêtements!!

Si vous souhaitez les encourager, vous pouvez envoyer un courriel à Mylène Dumont à mdumont@cssportneuf.gouv.qc.ca pour réserver votre chandail.

Merci de préciser le modèle et la grandeur désirée.

VOICI LES MODÈLES
DISPONIBLES :

T-SHIRT ENFANT : 20 \$

T-SHIRT ADULTE : 25 \$

CREW NECK ENFANT : 40 \$

CREW NECK ADULTE : 45 \$

KANGOUROU ADULTE : 50 \$

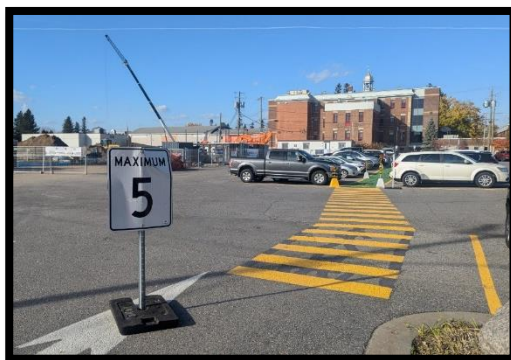


La Voie
Lactée
Classes régionales Pont-Rouge



STATIONNEMENT ET DÉBARCADÈRE

Afin que tous soient en sécurité dans le stationnement de l'école, il est impératif de respecter la signalisation ainsi que les priorités de passage.



Pour leur sécurité, nous rappelons aux élèves qui se déplacent à pied ou à vélo d'emprunter le corridor prévu à cet effet.

Pour la sécurité de tous, nous demandons aux parents des élèves du pavillon St-Charles de déposer leur enfant au débarcadère plutôt que de circuler dans le stationnement.



PORTES OUVERTES

RESPECT
ENGAGEMENT
VALORISATION

Vous êtes invités !

Le Jeudi 9 octobre 2025

18h à 20h30

Entrez par l'entrée principale des élèves

École secondaire
DONNACONA

Mon école!



www.esdo@cssportneuf.gouv.qc.ca

418 285-2612



PORTES OUVERTES

Découvrez ce que notre école propose. Visitez les différents locaux, repérez les activités et découvrez la vie étudiante de l'ESSM!



SUIVEZ
LES
CRAYONS

Viser haut!



ESSM

École secondaire de Saint-Marc

LA TOURNÉE DE L'ÉCOLE

- Les crayons vous guideront pour faire la tournée de notre école.
- Des membres du personnel sont disponibles pour vous accompagner au besoin.

Tellement vivante!

Créative ✓
Sportive ✓
Éducative ✓
Humaine ✓

ENTREZ PAR LA PORTE 2

JEUDI 9 OCTOBRE 2025

17H30 À 20H

www.essm.education



418.268.3561



OCTOBRE

2025

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
		1	2	3
		Jour 6	Jour 7	Jour 8
6	7	8	9	10
Jour 9	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Pédagogique
13	14	15	16	17
Congé	Jour 4	Jour 5	Jour 6q	Camp Portneuf, 2 ^e année 205, 206, 202, 203 et 723-732 Jour 7
20	21	22	23	24
	Atelier « Mission : Inform@ction » du 21 au 23 octobre, pour les élèves de 4 ^e année			Camp Portneuf, 2 ^e année 712-721, 204 et 201 Jour 3
Jour 8	Jour 9	Jour 1	Jour 2	Jour 3
27	28	29	30	31
Musée des Plaines d'Abraham et Citadelle de Québec, 5 ^e année Jour 4	Conseil d'établissement, 19 h 15, Agora, St-Charles Jour 5	Jour 6	Parc des Champs de batailles, 4 ^e année Jour 7	Jour 8 